



BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 6
DÉCEMBRE 2010

LÉGISLATURE
2009-2012



ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 13 décembre 2010 à 20 h

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 21 juin 2010
2. Présentation du budget 2011
 - Informations
 - Approbation
3. Règlement des cimetières + Tarifs
 - Approbation
4. Abrogation des émoluments forfaitaires en matière de mensurations cadastrales
5. Rapport des Chefs de département
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées après l'assemblée.

ILS OU ELLES FÊTERONT 90 ANS EN 2011

Michèle Bally	21 février 1921
Albert Zuber	25 juin 1921
Georges Devanthéry	5 août 1921
Robert Bally	12 août 1921
Amédée Rudaz	14 septembre 1921
Hanna Leu	22 septembre 1921
Lucie Antille	16 décembre 1921

Les autorités civiles et religieuses se réjouissent de rencontrer ces personnes à l'occasion de leurs 90 ans et leur souhaitent d'ores et déjà un bon anniversaire.

UN PEU D'AMBITION, POUR NOTRE AVENIR



> Alain Perruchoud

En 2009, l'établissement du budget a été compliqué par les mesures cantonales visant à réduire la charge fiscale sur les familles et la perte, pour notre commune, du droit à la péréquation financière. Les comptes 2009 ont été fortement impactés

par ces mesures et la marge d'autofinancement s'est retrouvée en dessous de la barre des 1,5 millions de francs. Fort de ce constat, le Conseil a tenté de compresser les dépenses de fonctionnement et les budgets 2010 et 2011 prévoient une marge d'autofinancement proche de 2,15 millions de francs. Une marge de cette importance est nécessaire pour garantir nos amortissements et permettre de boucler nos comptes avec un léger bénéfice. Elle est aussi nécessaire pour financer nos investissements ordinaires et dégager un excédent permettant de réduire notre dette.

Depuis de nombreuses années, les Conseils communaux successifs ont appliqué une politique raisonnable d'investissements réguliers. Grâce à cette politique, notre commune peut se targuer de posséder des infrastructures de grande qualité et parfaitement entretenues. Salles polyvalentes, écoles, maisons bourgeoises, espace Bozon, crèche-garderie, etc. sont essentiels à l'épanouissement de nos sociétés locales et au bien-être de notre collectivité.

Financièrement, cette politique a permis de réduire, en une douzaine d'années, la dette communale de 18,5 millions, situation après la construction de l'école et la salle polyvalente de Vercorin, à 11,5 millions, tout en réalisant l'espace Bozon. Selon les critères cantonaux notre endettement est aujourd'hui qualifié de «mesuré». La capacité financière de notre commune est identique à celle qui prévalait il y a dix ans. En revanche, notre dette est bien inférieure. De bon augure en vue des investissements touristiques qui s'annoncent.

A fin 2016, la concession de l'installation de base des remontées mécaniques de Vercorin arrive à terme. Cette échéance doit être préparée dès aujourd'hui avec toute l'attention qu'elle mérite, car l'avenir touristique de notre village d'altitude dépendra de notre capacité à renouveler cette installation et à la rentabiliser pour la pérenniser. Les travaux de la commission Vercorin 2015 avancent bien et des engagements sont en voie de concrétisation.

L'échéance qui nous attend n'est pas très différente que celle qui a conduit les anciennes autorités à décider la construction de l'école de Vercorin. A l'époque, en dotant Vercorin d'une nouvelle école, l'Assemblée primaire s'est clairement prononcée pour maintenir une population et une activité dans le village. L'enjeu est aujourd'hui le même. Sans son domaine skiable, Vercorin n'a pas d'avenir. L'attrait du village ne pourra que diminuer et bon nombre de propriétaires de résidences secondaires, qui ont construit à Vercorin en raison de l'offre touristique, seront tentés de quitter l'endroit. De fait, l'activité commerciale sera réduite d'autant, entraînant la perte des quelques places de travail actuelles. Comme dans les environs de 1995, nous devons choisir aujourd'hui, entre laisser décliner le village ou au contraire lui permettre de se développer.

Les finances communales ne sont pas un frein pour cette décision. Celle-ci ne dépend que de notre volonté et de notre courage politique à nous engager dans un projet ambitieux pour l'ensemble de notre commune. Osons aujourd'hui ce que nos prédécesseurs ont osé quinze ans en arrière!

Alain Perruchoud,
président

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 21 JUIN 2010

M. Alain PERRUCHOUD, président, souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 72 participants.

Il informe les citoyen-ne-s au sujet de la convocation qui a été publiée, comme d'habitude, 20 jours avant la date de la séance, au pilier public, puis relayée par l'intermédiaire du Bulletin Officiel du Canton du Valais et du «CHALAIS-Infos N° 5».

L'ordre du jour se présente comme suit:

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 14 décembre 2009**
2. **Comptes de l'exercice 2009**
 - **Présentation**
 - **Rapport du réviseur qualifié**
 - **Approbation**
3. **Approbation du règlement intercommunal sur l'organisation en cas de catastrophes et de situations extraordinaires, Chippis, Chalais, Grône et St-Léonard**
4. **Approbation du règlement intercommunal du Corps de sapeurs-pompier**
5. **Rapport des Chefs de Départements**
6. **Divers**
 - **Information concernant les travaux forestiers à Vercorin et à Briey**

Avant de débiter la partie officielle, le président propose Mme Jacqueline IWANOWSKI et M. David HITTER en qualité de scrutateurs ad hoc.

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2009

Le protocole a été intégralement publié dans le bulletin d'information du Conseil communal «CHALAIS-Infos» N° 5 du mois de juin 2010.

Sa lecture n'est pas demandée et ne suscite aucune remarque. Il est ainsi approuvé sans modification.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2009

Le président débute la présentation des comptes par un rapport et un bilan de l'année écoulée.

Il rappelle les différents chantiers et leur évolution (Equipement scénique de la Salle polyvalente de Chalais, déchetterie des Etreys, coupe-pression de la baraque du bisse, centre sportif du Lavioz, amélioration de la prise d'eau potable à l'Ar du Tzan, réfection de la rue Centrale à Chalais, réfection de la route de Tracuit à Vercorin, rénovation du bâtiment «La Postale», révision du Règlement communal des constructions et des zones, développement régional, entretien périodique des bisses, remembrements, règlement de chauffage à distance pour la zone de Grampraz, avenir des remontées mécaniques et du tourisme à Vercorin, etc.).

Il remercie ses collègues du Conseil et l'ensemble du personnel communal pour leur collaboration et leur active participation à la bonne marche de la Commune.

Il salue spécialement et présente M. Frédéric MAYORAZ qui vient de débiter son activité au service financier communal.

M. Alain PERRUCHOUD continue par la revue détaillée des comptes communaux qui se présentent avec un résultat moins réjouissant que ces dernières années. Les résultats globaux en témoignent.

Il poursuit par l'évolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de l'endettement net en comparaisons annuelles.

	Fonctionnement	Investissement
Charges / Dépenses	Fr. 12'330'500,31	Fr. 3'310'950,65
Revenus / Recettes	Fr. 13'648'141,17	Fr. 984'530,10
Marge d'autofinancement	Fr. 1'317'640,85	
Investissements nets		Fr. 2'326'420,55
Insuffisance de financement	Fr. -1'008'779,69	
Amortissements comptables	Fr. 1'705'709,50	
Excédent de charges	Fr. -388'068,64	

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 21 JUIN 2010

	Dépenses	Recettes	Marge	Endettement
2009	12'330'500.31	13'648'141,17	1'317'640,85	11'692'987,08
2008	11'744'641.00	14'097'758.00	2'353'117.00	10'742'031.00
2007	8'429'344.00	11'611'890.00	3'182'546.00	11'758'495.00
2006	8'938'282.00	11'033'431.00	2'095'149.00	13'443'023.00
2005	7'676'021.00	10'067'339.00	2'391'318.00	13'301'703.00
2004	7'648'943.00	12'133'383.00	4'484'440.00	11'526'020.00
2003	7'125'620.00	9'452'363.00	2'326'743.00	13'318'976.00
2002	7'117'745.00	8'605'113.00	1'487'368.00	15'848'734.00

Il commente ensuite les tâches du compte de fonctionnement en signalant les principales différences par rapport aux chiffres du budget 2009.

En comparaison, il montre également, par des graphiques, l'évolution des natures de 2005 à 2009.

Encore une fois, les comptes des services publics ne sont pas autofinancés et aujourd'hui, c'est un montant d'env. Fr. 388'000.– qui est porté à charge du ménage communal ordinaire.

Le président passe ensuite aux investissements qui ont été bien plus importants que prévu. La part communale à l'élargissement de la route cantonale Chalais-Vercorin en est la principale cause pour 1,2 millions d'investissements et Fr. 900'000.– de subventions. Les autres différences concernent les travaux de réaménagement du Centre administratif communal, le réseau d'eau potable, le déplacement de conduites d'eau et d'égouts, des travaux imprévus liés à d'autres entreprises régionales, ainsi que la réduction de quelques recettes liées aux constructions individuelles.

Avec les résultats commentés ci-avant, le graphique des indicateurs financiers, bien que toujours satisfaisant, présente une évolution défavorable, avec une perte du degré et de la capacité d'autofinancement et une augmentation du taux de volume de la dette brute.

L'endettement net par habitant passe ainsi de Fr. 3'528.– à Fr. 3'743.– (Fr. 3'946.– en 2007).

Il n'y a pas de question au sujet des comptes; le président demande à M. Jean-Pierre CHEVALLEY,

réviseur des comptes communaux, de donner lecture de son rapport annuel.

M. Jean-Pierre CHEVALLEY rappelle les bases légales et réglementaires et atteste que les comptes ont été tenus conformément aux normes et recommande d'approuver ces résultats.

Au vote, les citoyen-ne-s approuvent les comptes 2009, à l'unanimité.

3. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTERCOMMUNAL SUR L'ORGANISATION EN CAS DE CATASTROPHES ET DE SITUATIONS EXTRAORDINAIRES, CHIPPIIS, CHALAIS, GRÔNE ET ST-LÉONARD (EMIC)

Le président présente l'historique de cette organisation qui est une obligation légale de la commune.

Déceler les risques potentiels de catastrophes, établir les plans d'interventions, en fonction des risques détectés, exercer les plans d'interventions et gérer les situations de catastrophes sont ses principaux objectifs. Le 2e but est d'utiliser au mieux les compétences et les moyens pour faire face aux situations difficiles.

Pour toutes les exigences et obligations requises, cette collaboration devenait nécessaire, voire indispensable.

M. Alain PERRUCHOU présente l'organigramme, les conditions et charges de l'ensemble des partenaires. Le financement est assuré au prorata de la

population, soit pour Chalais, une charge financière annuelle d'env. Fr. 7'000.—. En principe, et sous réserve des nominations officielles définitives, M. Robert BRUTTIN (Grône) fonctionnera en qualité de chef EM et M. Stéphane RUDAZ comme chef des opérations.

Suite à la demande du président, personne ne se manifeste pour demander la lecture complète des articles et la proposition d'approuver le règlement en un seul vote n'est pas non plus remise en cause.

Au vote et à l'unanimité, l'Assemblée approuve le règlement EMIC.

4. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTERCOMMUNAL DE CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DU VALLON (CSP DU VALLON)

Dans ce cas, il s'agit également de regrouper les compétences et le matériel pour bénéficier d'une protection rapide et efficace. Depuis quelques années, des rapprochements ont été opérés, notamment avec Grône pour assurer l'entraînement annuel des hommes.

Ce choix de collaboration permettra d'optimiser les effectifs, l'utilisation des ressources, la gestion, les coûts et disposer d'une force d'intervention plus importante.

Suite à l'établissement d'un rapport d'audit du Canton du Valais en 2009, la pression sur les regroupements et les subventions accordées s'est encore accentuée.

Ce règlement définit donc les conditions et charges de collaboration. La répartition des frais sera établie en fonction de la population. La lecture de tous les articles n'est pas demandée et les principaux points sont commentés.

Comme précédemment, la suggestion d'approbation unique est acceptée et le président passe au vote.

Au vote et à l'unanimité, les citoyen-ne-s approuvent le règlement du Corps de Sapeurs-Pompiers du Vallon.

5. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

M. Cédric RUDAZ remercie l'Assemblée pour l'approbation de ces 2 règlements qui nous place en pionniers de la sécurité (PCi + EMIC + CSP).

Il présente l'état d'avancement des travaux en cours (investissements 2010) et donne connaissance des grandes lignes et des principes d'un projet de modulation de trafic pour les villages de la plaine qui devrait permettre une amélioration sensible de la qualité de vie.

Mme Françoise SCAPUSO dresse le bilan de l'introduction de l'horaire continu à Vercorin. Une enquête auprès des parents montre un résultat positif et un attrait incontestable de cette solution.

Dans le domaine scolaire, il faut encore signaler la fermeture d'une classe enfantine, suite à une baisse importante des effectifs scolaires, le projet d'horaires blocs, en attente des nouvelles lois sur l'enseignement (+ HARMOS), ainsi que le projet de direction commune des écoles primaires de Chalais, Grône et Chippis et du Cycle de Grône.

Mme Françoise SCAPUSO mentionne la mise en place d'une gestion commune du matériel des sociétés locales, la participation à la manifestation «La Suisse bouge», les projets de rénovation de la maison d'Edouard VALLET à Vercorin, ainsi que le projet de développement régional qui mettra en réseau tous les acteurs de la Commune, actifs dans l'agriculture, la viticulture et l'agrotourisme.

En matière d'environnement, le fait marquant de cette année de la biodiversité, a été la création d'espaces naturels au Centre scolaire de Chalais, avec la participation active de la population.

Avant de passer la parole à Mme Elisabeth PERRU-CHOUD, le président montre une photo de l'incendie des Voualans qui a nécessité la mobilisation de nombreux sapeurs et l'intervention d'hélicoptères. La surveillance des foyers a dû être poursuivie durant 3 jours pour assurer une extinction totale. Le coût de cet incendie va dépasser Fr. 90'000.—.

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 21 JUIN 2010

Le fait que la situation de l'intervention se situe en grande partie en Anniviers, nous permettra de partager les frais.

Mme Elisabeth PERRUCHOUD commence le tour de ses départements par la statistique des constructions 2009, soit 82 dossiers dont 47 soumis à l'enquête publique.

La salubrité, avec les problèmes de haies en bordure de routes qui créent des dangers importants, représente un autre pôle de réflexion et d'action.

Mme Elisabeth PERRUCHOUD signale l'échéance prochaine (fin 2010) du règlement pour les subventions des vieilles bâtisses, soutien financier que le Conseil communal souhaiterait renouveler pour permettre la poursuite des réhabilitations des bâtiments de nos villages.

Elle présente également un point de vue sur la révision du règlement communal des constructions et des zones, ainsi que de la rénovation de «La Postale» à Chalais, l'avancement de la mensuration fédérale et du cadastre forestier.

M. Olivier HUGO donne connaissance de ses dossiers, notamment l'avancement des procédures pour la construction de l'Impasse des Marolli et la situation des remembrements (Grampraz, Harrô).

Dans le domaine du tourisme, il mentionne la reprise des bâtiments du Lavioz par la Commune et la nomination d'un nouveau gérant en la personne de M. Sébastien HERITIER. Il présente également les aménagements des alentours de la baraque du Bisse et les travaux effectués sur le sentier du bisse de Vercorin avec la réfection de passerelles et de barrières par le Triage forestier du Vallon.



> Le 1er octobre 2010, M. René Felber offrait à la bourgeoisie de Chalais, une horloge comtoise de 1830, appartenant à sa famille. Un geste apprécié qui marque son attachement et celui de son épouse, à notre village de Vercorin.

6. DIVERS

M. Alain PERRUCHOUD passe immédiatement la parole à M. Jean-Christophe CLIVAZ, ingénieur forestier, invité ce soir pour expliquer les raisons des coupes de bois importantes sur Briey et Vercorin.

M. Jean-Christophe CLIVAZ débute sa présentation par un survol de l'organisation du Service Forêt et Paysage, des tâches effectuées et de la répartition des triages forestiers du Valais.

Il poursuit avec les fonctions liées directement à la forêt: conservation, protection contre les dangers naturels, maintien de la biodiversité, tant pour la flore que pour la faune, création d'infrastructures pour l'exploitation et le nettoyage des forêts.

Il commente et précise la nécessité des travaux de revitalisation qui ont été entrepris sur le Tour du Mont à Vercorin et dans le secteur de Foncouverte à Briey. Il est indéniable que l'impact visuel est très important du fait que ces forêts n'ont plus été entretenues depuis de nombreuses années. Il devenait urgent de redonner des espaces (bosquets et clairières) pour permettre un rajeunissement des plantations et éviter la mort de ces forêts, entraînant la perte de la protection naturelle.

M. Jean-Marc LINDER demande des explications au sujet des branches qui jonchent le sol.

M. CLIVAZ constate tout d'abord que les travaux ne sont pas encore entièrement terminés. A Briey, les branches ont déjà été broyées; ce qui n'est pas encore le cas à Vercorin. Le broyage des branches n'est pas du tout nécessaire, il ne fait qu'accélérer quelque peu le travail de la nature; mais n'a pas d'autre but qu'esthétique et visuel. Nous devons nous rendre compte que la forêt évolue sur des siècles; et dans 5 ou 6 ans, l'intervention de cette année passera quasiment inaperçue.

Mme Isabelle DEVANTHERY estime qu'il y a toujours autant de cailloux sur la route Chalais-Vercorin et que les travaux forestiers n'ont pas amélioré la situation. Elle demande également si un nettoyage sera effectué sous la ligne du Téléphérique.

Le président répond qu'il s'agit avant tout d'un problème de coûts. Le ramassage et l'évacuation des branches représentent un nombre important d'heures de travail pour un aspect uniquement esthétique.

Par contre, dans le cas présent, la Société du Téléphérique, a demandé que le nettoyage soit effectué et le reste des branches broyées.

M. Jean-Daniel NANCHEN s'étonne que des amendes aient été posées sur des véhicules stationnés le dimanche en zone bleue.

M. Stéphane RUDAZ informe, qu'en qualité de président du Tribunal de Police, il a eu connaissance



ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 21 JUIN 2010

que les nouvelles dispositions légales fédérales ont été modifiées et qu'elles prévoient que les propriétaires de véhicules doivent se conformer à la signalisation en place 7 jours sur 7.

M. Roger SIGGEN signale qu'une décharge du bisse des Mayens a été condamnée. Il demande que le Service technique communal organise une vision locale pour rétablir la situation d'origine.

M. Marco CHRISTEN demande que la Commission de salubrité intervienne dans le quartier Sous l'Eglise qu'il qualifie de «bidonville» avec une fumière à l'air libre à proximité du home «Les Jasmins».

M. Steve PERRUCHOUUD estime que le suivi de la salubrité n'est pas effectué avec toute l'attention nécessaire depuis le regroupement des 2 commissions. Il demande de revenir à l'ancien système.

Mme Elisabeth PERRUCHOUUD signale que le regroupement a été décidé par le Conseil Communal, mais prend note de la suggestion pour en débattre à nouveau avec ses collègues.

M. Francis RUDAZ constate que la signalisation pour la zone sportive d'Ecozia incite de nombreux véhicules à emprunter la route Chalais-Chippis. Ainsi, ce surplus de circulation constitue une gêne réelle pour les riverains.

M. Alain PERRUCHOUUD, président, informe que ce point a déjà été évoqué et signalé lors de toutes les séances intercommunales. Malheureusement, il faudra encore du temps avant qu'une solution soit proposée.

M. Francis RUDAZ s'étonne de l'importance du cheptel de gibier à Vercorin.

M. Jean-Christophe CLIVAZ signale que le dernier recensement a dénombré 5'200 cerfs et informe que le Service de la chasse est déjà intervenu pour des tirs de régulation.

M. Marco CHRISTEN revient sur le problème de la circulation sur la route de Vercorin et des dangers que représente le carrefour de Daval.

M. Alain PERRUCHOUUD informe que la Commune est intervenue à plusieurs reprises à ce sujet et pour la création d'un giratoire; demandes qui ont toujours été rejetées par le Canton.

En ce qui concerne la route de Vercorin; les améliorations vont se poursuivre, sur plusieurs années, dans le cadre des entretiens courants. Une étude complète de la sécurité et des dangers est en cours.

M. Michel FOURNIER est heureux de constater que l'on tente de redynamiser le tourisme, car la situation est inquiétante, notamment pour la Télécabine de Vercorin.

Il demande également d'enlever la verrue à l'Ar du Tzan (prise d'eau provisoire et de secours); dans le domaine routier, il estime, contrairement à Mme DEVANTHERY, qu'il y a beaucoup moins de cailloux sur la route Chalais-Vercorin.

Le président annonce quelques bonnes surprises pour l'économie de Vercorin; par contre, il est vrai que la rénovation des installations de remontées mécaniques est un sujet d'inquiétude. Une commission qui penche sur les problèmes soulevés, a été constituée.

A l'Ar du Tzan, le tunnel de sortie d'eau sera remis à neuf prochainement. La prise d'eau secondaire est effectivement peu esthétique. Une étude est entreprise actuellement pour la déplacer et l'améliorer. Si les procédures se déroulent normalement, cette réalisation interviendra ces prochaines années.

M. Gilles COSTAZ remercie les membres du Conseil pour la vie communale agréable. Il profite de cette assemblée pour annoncer la fête au village les 27 et 28 août prochain et inviter tous les participants à y venir.

La parole n'est plus demandée et le président clôt l'Assemblée à 22 h 20.

Alain PERRUCHOUUD,
président

François ZUBER,
secrétaire

LES REMONTÉES MÉCANIQUES DE VERCORIN: LE SECOND SOUFFLE DE LA COMMUNE



Le Conseil communal, suivant la proposition de sa commission Vercorin 2015, a signé une promesse d'achat et de vente d'un paquet d'actions détenu par le groupe majoritaire de la Société de la Télécabine de Vercorin SA.

Le prix de cette transaction s'élève à 1,626 millions de francs, et garantit à la commune de Chalais une position dominante dans cette société. A ce jour, la Commune détient 15,54% du capital de la SA. Avec cette participation supplémentaire, elle disposera de 61,66% du capital social.

Cette décision a été dictée par le fait que les remontées mécaniques de Vercorin doivent renouveler la concession à fin 2016, ce qui entraînera nécessairement le remplacement de l'installation de base par une nouvelle installation plus mo-

derne et adaptée aux exigences actuelles de la clientèle. Le projet prévoit une télécabine de 8 places, avec une capacité horaire de 1'100 personnes et la possibilité d'augmenter cette capacité à 1'600 personnes. Le coût est estimé, entre 12 et 15 millions de francs.

Dans la structure actuelle, la commission communale chargée du dossier ainsi que le groupe d'actionnaires majoritaires ont admis qu'il n'était pas possible d'atteindre cet objectif, même en ouvrant le capital de la société.

Les remontées mécaniques de Vercorin, quand bien même la situation financière est satisfaisante aujourd'hui, ont besoin d'un électrochoc que seule la commune est en mesure d'apporter avec la contribution de l'ensemble de sa population. Il y a en effet nécessité, non

seulement de trouver le financement des infrastructures qui permettront à Vercorin de conserver et développer son statut de station touristique, mais encore d'en assurer la rentabilité à long terme, via le développement harmonieux de lits commerciaux, de manière à équilibrer la structure hôtelière et para hôtelière de la station.

Une promesse de vente et d'achat a été arrêtée, entre la commune de Chalais et le groupe d'actionnaires détenant la majorité des actions de la Société de la Télécabine de Vercorin SA, dans l'esprit de réunir autour de cette importante entreprise une adhésion de toutes les forces économiques et touristiques de la commune et de sa région. Seule la commune de Chalais peut réussir ce pari et redonner un souffle nouveau à l'avenir touristique de Vercorin.

LES REMONTÉES MÉCANIQUES DE VERCORIN: LE SECOND SOUFFLE DE LA COMMUNE

Les remontées mécaniques de Vercorin se trouvent à un tournant de leur histoire. Face à la concurrence des autres stations, la structure actuelle n'a aucune chance de survie à moyen terme. Les installations sont vétustes, la capacité d'hébergement du village touristique est insuffisante pour dynamiser les remontées mécaniques et la population locale ne s'identifie pas aux intérêts de cette société.

Les remontées mécaniques de Vercorin ont pourtant apporté à la Commune et plus particulièrement au village touristique de Vercorin une plus value considérable et ce depuis le début des années 1970. Les entreprises de la construction, des services, de même que les restaurants, hôtels et autres commerces dépendent de manière prépondérante de la bonne marche des remontées. Les taxes communales et la fiscalité en générale ont bénéficié de ce développement qui a produit des effets de levier bienvenus sur la capacité de financement de la Commune. Pour les privés, ces mêmes effets se sont fait ressentir sur la valeur des terrains et des appartements qui a considérablement augmenté ces vingt dernières années. Pour toutes ces raisons, la Commune ne peut pas rester insensible aux nécessités de renouvellement des remontées mécaniques. Elle doit apporter son concours et son appui à la recherche de solutions harmonieuses, dans la mesure où son intérêt public et économique est en jeu.

L'investissement communal repose sur quelques paramètres qui sont en voie de concrétisation. Le premier concerne la participation des acteurs touristiques et économiques, au renouvellement des installations. On peut estimer que l'intérêt s'est déjà manifesté et que les objectifs communaux seront atteints.

Le deuxième paramètre nécessaire à la réussite de ce projet de renouvellement est la participation d'un groupe d'investisseurs intéressés à construire des logements de type touristique, logements destinés à renforcer l'attractivité des remontées mécaniques. Le marché touristique s'est profondément transformé en quelques années. Le travail avec des tours opérateurs est indispensable pour assurer la rentabilité des investissements envisagés.

Toutes ces démarches sont en cours et conduites par la commission communale Ver-

corin 2015 qui soumettra son rapport définitif à fin janvier 2011 au Conseil Communal. Ce dernier pourra ensuite préparer le dossier définitif qui sera présenté à une assemblée primaire spécialement convoquée à cet effet, au plus tard à fin avril 2011.

Il est à souligner que l'Assemblée primaire est seule compétente pour décider de l'avenir des remontées mécaniques. Les engagements qui ont été pris sont conditionnés à cette approbation. En cas de refus par l'Assemblée primaire, la Commune n'aura aucune indemnité à verser par rapport à la promesse de vente et d'achat qu'elle a signée. L'Histoire est en marche. Les rendez-vous sont pris. L'avenir touristique de la commune Chalais se débattrait démocratiquement avec l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Alain Perruchoud,
président



> L'impasse des Marolli en phase de finition

EST-CE QUE NOS TAXES PUBLIQUES SE PORTENT BIEN?

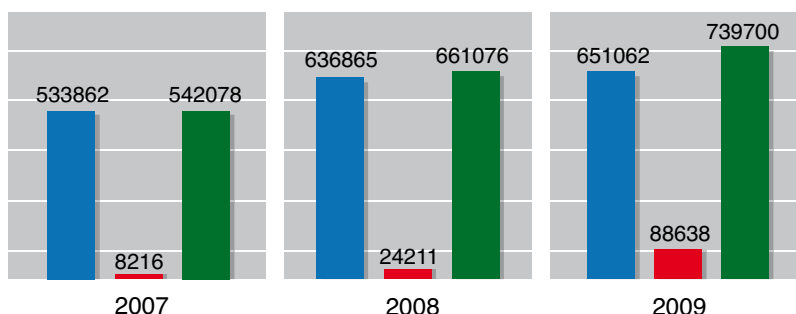
A l'instar des professionnels de la santé, il est de notre ressort de s'inquiéter de l'état fonctionnel et financier de nos comptes autofinancés régissant les taxes d'approvisionnement en eau, l'assainissement des eaux usées et le traitement des déchets.

Les exercices comptables 2008-2009 confirment un déficit de plus de Fr. 100'000.- sur chacun de ces comptes. L'historique nous démontre cette tendance malgré que celle-ci soit stable au niveau des montants. Les exigences en matière fiscale demandent que les comptes soumis aux taxes soient autofinancés en leurs totalités.

Il est donc fort intéressant de connaître les indicateurs qui peuvent influencer les charges et les revenus de ces comptes. Le point essentiel est de se rendre compte des efforts mis en œuvre par nos services pour l'amélioration des prestations en essayant au mieux de rester dans le cadre financier. Les aspects fonctionnels ont fortement évolués ces dernières années. Nous avons dû tenir compte d'innombrables lois et ordonnances en matière

Consommation en eau en m³

■ Prise d'eau ■ Pompage ■ Total



de respect de l'environnement que nous couvrons en totalité.

Concernant les revenus, il est assez simple de faire une analyse en sachant que ceux-ci sont en vigueur depuis plus de 10 ans et qu'ils n'ont été augmentés que par le renchérissement. Les bases de l'époque étaient réfléchies sur des situations non comparables à l'évolution actuelle.

Approvisionnement en eau

D'importantes conduites principales ont été changées ces dernières années car elles n'assuraient plus les conditions adéquates en matière d'amenée en eau. Le stade de «rafistolage» est obsolète et la

réflexion plus vaste ont permis une croissance en fiabilité. La télégestion des différents réservoirs permet de parer aux éventuels besoins immédiats. Nous devons, tout de même, rester vigilants sur l'inconnu du futur environnemental.

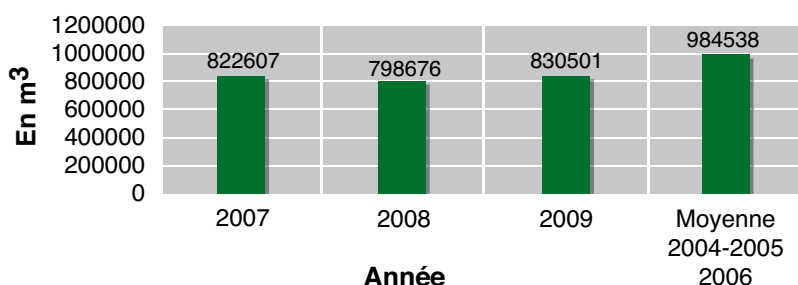
Assainissement des eaux usées

La séparation des eaux de surface améliore considérablement les volumes à la STEP sans toutefois, sur le point financier, y percevoir une forte économie. En effet, les autres communes partenaires travaillent aussi dans ce sens et les frais fixes restent les mêmes d'année en année.

Traitement des déchets

Les bennes à compacter diminuent le nombre de transports et contribuent, ainsi, à l'environnement. Les coûts liés sont aussi en diminution grâce à cette solution. La déchetterie de Chalais est le gros consommateur de ce poste, la nouvelle déchetterie intercommunale des Etreys devrait permettre une réponse aux soucis de trafic et de traitement des déchets.

Eaux usées - STEP - Chalais



EST-CE QUE NOS TAXES PUBLIQUES SE PORTENT BIEN?

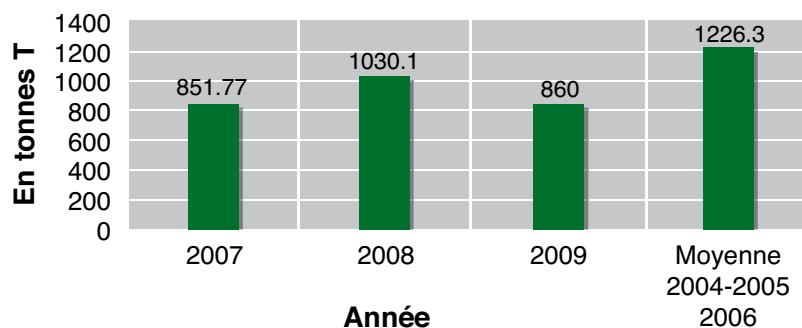
Conclusion

L'augmentation de la population dès 2007 a été tenue en compte et n'explique que très peu les augmentations engendrées. Malgré une évolution constante des volumes, il nous est assez difficile d'étendre constamment les prestations. La simple augmentation des taxes me paraît, actuellement, inopportune. La seule solution consiste à essayer de vous sensibiliser au mieux aux coûts des comptes auto-financés et de vous encourager encore plus à respecter les consignes du triage des déchets et de la consommation en eau.

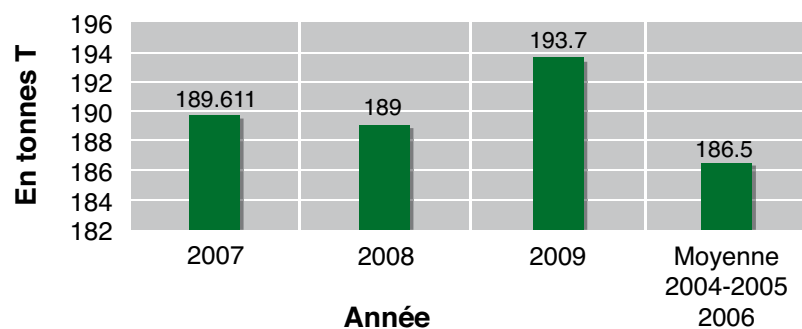
A toutes et tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et un joyeux Noël.

Rudaz Cédric,
vice-président

Hygiène - Ordures UTO



Hygiène - Verres UTO



> Les nouveaux compacteurs installés à Réchy et à Chalais

SOUTENIR LES FAMILLES EN CRISE

PROJET PILOTE

L'idée en bref

Pour faire suite aux différentes actions déjà développées en vue de diminuer les risques de développement de problèmes comportementaux chez les enfants et prévenir les incivilités et la violence à l'école et en dehors, il avait été décidé d'intervenir sur le racket et les jeux dangereux. La commission scolaire et le Conseil communal ont décidé une action plus vaste en faisant appel à des médiateurs sociaux dès janvier 2011.

Contexte

Ce projet s'inspire des résultats de la campagne «L'éducation donne de la force», et veut développer des réponses appropriées aux difficultés éducatives de certains parents, dont les enfants sont remarqués à l'école.

Il s'adresse à des familles dont les enfants sont encore petits (5 à 12 ans environ), ayant des problèmes éducatifs de gravité moyenne, qui ne relèvent pas encore de la Protection de la jeunesse, des Chambres pupillaires ou de la Justice des mineurs.

Un projet semblable est actuellement testé à Sierre, sous la responsabilité des travailleurs sociaux hors murs de l'ASLEC. Ils sont en contact avec des familles de ce type, et effectuent des interventions depuis quelques années déjà. Ils s'appuient également sur un pool de bénévoles, stagiaires en travail social ou en médiation.

Objectifs

Chaque famille demandeuse d'un soutien fera l'objet d'un

projet personnalisé. Il sera construit en collaboration avec les professionnels, les mentors et les parents et chacun aura la possibilité d'exercer ses compétences, mais aussi de les étoffer.

Cette action auprès de familles en crise observera des règles de confidentialité et de respect de la sphère privée des gens. Si des problèmes plus graves sont reconnus, la transmission aux institutions compétentes se fera en accord avec les parents, les partenaires institutionnels, et selon le cadre légal.

Conclusions

L'école est un partenaire fondamental, car c'est dès les classes de primaire que sont remarqués les enfants ayant des problèmes de socialisation. Les premières années de la vie apparaissent le meilleur moment pour prévenir et intervenir sur le développement de l'agression physique chronique qui mène à l'échec scolaire, la délinquance, puis à la pauvreté par le manque de formation et enfin à la marginalisation.

À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime. Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers!

Françoise Scapuso,
conseillère communale



AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES 2011

JANVIER

Mardi 4 janvier	Pàm	Vercorin Tourisme - Fabrication de bougies pour les enfants
Jeudi 6 janvier	Pàm	Vercorin Tourisme - Fête des Rois Galette géante
Samedi 15 janvier	Orzival	Les rencontres de Vercorin
Dimanche 16 janvier	CdM	Virage Sports - Ski-test
Samedi 22 janvier	SPC	Football-Club Chalais - Souper de soutien

FÉVRIER

Vendredi 4 février	SCR	Chœur mixte L'Espérance - Assemblée Générale
Samedi 5 février	Orzival	Les rencontres de Vercorin
Dimanche 6 février	SPC	Ensemble de Cuivres Valaisan - Concert
Vendredi 11 février	MBC	Chanson de Vercorin - Assemblée Générale
Samedi 12 février	Château	Vernissage 2ème exposition
Samedi 19 février	CSV	Uni Hockey-Club Vercorin - Tournoi juniors
Samedi 19 février	BAT	Vercorin Tourisme - Dégustation de vins
Mardi 22 février	MBV	Vercorin Tourisme - Dégustation de vins
Jeudi 24 février	Chapelle	Confrérie de la Chapelle de Réchy - Saint-Mathias
Samedi 26 février	BAT	Vercorin Tourisme - Dégustation de vins

MARS

Mardi 1 ^{er} mars	MBV	Vercorin Tourisme - Dégustation de vins
Vendredi 4 mars	Vercorin/CdM	Remontées mécaniques - Montée nocturne
Samedi 5 mars	BAT	Vercorin Tourisme - Dégustation de vins
Jeudi 3 mars	SPC	Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique - Carnaval
Lundi 7 mars	MBV	Vercorin Tourisme - Dégustation de vins
Lundi 7 mars	Pàm	Vercorin Tourisme - Atelier de chars pour Carnaval
Mardi 8 mars	Vercorin	Carnaval des enfants
Vendredi 11 mars	CL	Ski-Club Brentaz-Vercorin - Fête de la neige
Samedi 12 mars		

ABRÉVIATIONS

Centre scolaire Vercorin	CSV	Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret
Eglise Vercorin	EV	Eglise Chalais	EC
Chapelle de Saint-Mathias à Réchy	Chapelle	Maison bourgeoise Chalais	MBC
Creux-du-Lavioz	CL	Salle polyvalente Chalais	SPC
Maison bourgeoise Vercorin	MBV	Salle de chant Réchy	SCR
Parc à Moutons Vercorin	Pàm	Place des Chevaliers	PLC
Espace Bozon	Bozon	Hostellerie d'Orzival	Orzival
Crêt-du-Midi	CdM	Snowpark de Sigeroulaz	SP
Château de Réchy	Château	Stand de tir Réchy	Stand

AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES 2011

MARS

Samedi 12 mars	SPC	Football-Club Chalais - Tournoi indoor
Dimanche 13 mars		
Samedi 19 mars	SPC	La Clé du Bonheur - Concert annuel
Samedi 26 mars	SPC	Harmonie L'Avenir - Souper de soutien

AVRIL

Samedi 2 avril	SPC	Amicale des Accordéonistes - Concert
Samedi 9 avril	Orzival	Les rencontres de Vercorin
Samedi 9 avril	SPC	Banque Raiffeisen de Chalais-Vercorin Assemblée Générale
Samedi 16 avril	SPC	Harmonie L'Avenir - Concert
Samedi 23 avril	SPV	Ski-Club Brentaz-Vercorin - Assemblée Générale
Dimanche 24 avril	CL	Pâques
Lundi 25 avril	CdM	Virage Sports - Challenge

MAI

Dimanche 1 ^{er} mai	SPC	Association des Parents - Brocante
5 au 12 mai	Bozon	La Suisse bouge
Vendredi 6 mai	SPC	Société de Gymnastique - Assemblée Générale
Dimanche 8 mai	EC	1 ^{ère} Communion
Dimanche 15 mai	Bozon	Ski-Club Vercorin-Chalais - Assemblée Générale
Dimanche 15 mai	Granges	Festival de Musique
Dimanche 22 mai	Randogne	Festival de Chant
Samedi 28 mai	Savièse	Amicale du Rawyl

JUIN

Tous les week-ends de juin	Halles Sierre	Edelweiss Loisirs + La Grime - Cyrano de Bergerac
Dimanche 5 juin	EV	Fête patronale de St-Boniface
Dimanche 5 juin	Bozon	Slow Up 2011
Samedi 11 juin	CSV	Uni Hockey-Club Vercorin - Tournoi interne
Dimanche 12 juin	Bozon	Volley-Ball Club Chalais - Assemblée Générale
Samedi 18 juin	SPC	Chanson de Vercorin - Concert
Lundi 20 juin	CSV	Uni Hockey-Club Vercorin - Assemblée générale
Jeudi 23 juin	Stand	Société de la Cible - Bénédiction du Stand
Jeudi 23 juin	Pichiou	Fête-Dieu
Jeudi 30 juin	SPC	Ecoles de Chalais et Vercorin - Spectacle de fin d'année

JUILLET

Vendredi 8 juillet	CSV	Centre de Percussions de la Côte - Concert
9 au 16 juillet		Chalais-Jeunesse - Camp des Jeunes
18 au 29 juillet		Edelweiss Loisirs - Passeport-Vacances
22 au 24 juillet	Vercorin	Verco-Jazz - VIP Vercorin
Vendredi 22 juillet	Vercorin	Vercorin Tourisme - Balade aromatique
Vendredi 29 juillet	Bozon	Edelweiss-Loisirs - Fête du Passeport-Vacances

AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES 2011

AOÛT

Lundi 1 ^{er} août	Pàm + CL	Fête Nationale
Vendredi 5 août	Vercorin	Vercorin Tourisme - Balade aromatique
Dimanche 7 août	Pàm	Vercorin Tourisme - Marché d'artisans créateurs
7 au 14 août	Sigeroulaz	Harmonie L'Avenir - Camp de musique
Dimanche 14 août	Vercorin	Harmonie L'Avenir - Concert final du camp de musique
Lundi 15 août	CdM	Fête de l'Assomption - Messe au Crêt-du-Midi
19 au 27 août	Bozon	Tennis-Club Chalais - Tournoi
Samedi 27 août	Chalais	Chalais-Jeunesse - Course de caisses à savon

SEPTEMBRE

Dimanche 11 septembre		Harmonie L'Avenir - Concert Jeunes musiciens
Dimanche 18 septembre	Bozon	Parti Libéral-Radical - Assemblée Générale
Dimanche 18 septembre	Bouillet	Fête patronale
Dimanche 18 septembre	CL	Ski-Club Brentaz-Vercorin - Sortie annuelle
Samedi 24 septembre	SPC	Société de Gymnastique - Loto

OCTOBRE

Dimanche 16 octobre	MBC	Saint-Gall - Assemblée des Président-e-s des sociétés locales
---------------------	-----	---

NOVEMBRE

Mardi 1 ^{er} novembre	SPC	Chœur mixte L'Espérance - Loto de la Toussaint
Samedi 5 novembre	SPC	Uni Hockey-Club Vercorin - 10 ans
Dimanche 6 novembre		
Samedi 5 novembre		La Dérupe
Samedi 12 novembre	SPC	Chœur mixte L'Espérance - Concert africain
Dimanche 20 novembre	SPC	Fête de la Sainte-Cécile

DÉCEMBRE

Samedi 3 décembre	SPC	Société La Cible - Fête de Sainte Barbe
Mardi 6 décembre		Chalais-Jeunesse - Saint-Nicolas
Jeudi 8 décembre		Confrérie de la Chapelle - La Tatée
Samedi 10 décembre	SPC	Société de Gymnastique - Noël
Lundi 12 décembre	CSV	Uni Hockey-Club Vercorin - Apéro Noël
Samedi 17 décembre	Chalais Poste	Chalais-Jeunesse - Noël
Dimanche 18 décembre	EC	Concert de Noël
Samedi 24 décembre	EC	Chalais-Jeunesse - Messe de Minuit
Samedi 24 décembre	Pàm	Noël des enfants
26 au 31 décembre		Ski-Club Vercorin-Chalais - Camp de ski
Vendredi 30 décembre	CSV	Ski-Club Brentaz-Vercorin - Loto

ENCOURAGEMENT A LA RENOVATION DES VIEILLES BÂTISSSES



L'année 2010 touchant à sa fin nous voici à l'heure du bilan. On a beau entendre parler de crise, dans le secteur du bâtiment les entreprises sont encore en pleine activité et voient l'année 2011 avec une certaine sérénité. Les demandes d'autorisations déposées auprès du service technique n'ont guère baissé en comparaison avec les années précédentes, prouvant ainsi que l'économie se porte encore bien.

En janvier 2003 la commune de Chalais introduisait le règlement à l'encouragement à la rénovation et à la restauration des vieilles bâtisses. Celui-ci comprenant un plan d'inventaire des maisons dignes d'intérêts, les coefficients de subventions ainsi que la liste des travaux subventionnés. Ce règlement, limité dans le temps, deviendra caduque au 31 décembre 2010. Compte tenu des coûts de rénovation relativement élevés suivant l'état de la bâtisse et des contraintes liées à ces anciennes constructions, beaucoup de propriétaires n'auraient pu s'engager dans de tels

travaux. Nous constatons aujourd'hui que cette aide ciblée a été très incitative, apportant ainsi une amélioration visuelle sensible dans nos rues.

Tant pour nos habitants que pour les gens qui traversent notre commune, des villages morts et parfois dans un état d'abandon n'inspirent pas un sentiment chaleureux, dynamique et vivant comme c'est fort heureusement le cas actuellement. Le but est de renforcer l'attractivité des centres villageois. Chaque année, le Conseil Communal a arrêté dans son budget un montant compris entre un minimum de Fr. 50'000.- et un maximum de Fr. 150'000.- afin d'encourager les propriétaires à restaurer leur maison. C'est plus de 63 cas qui ont été traités par la commission communale à l'aide à la rénovation, réglés pour un montant de Fr. 740'000.- qui ont été répartis aux différents demandeurs jusqu'à ce jour. L'aide communale est versée en sus d'une éventuelle contribution du Canton ou de la Confédé-

ration. Une trentaine de demandes sollicitant l'aide communale résultant du règlement sont actuellement ouvertes. Certaines d'entre elles doivent encore faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire, d'une requête dans laquelle elles précisent les travaux de rénovations projetés, de leur coût et du programme d'exécution. D'autres par contre sont en cours de réalisation.

Les demandes seront prises en compte jusqu'au 31 décembre 2010. En revanche, compte tenu du nombre de requêtes déjà enregistrées et du budget annuel limité à Fr. 100'000.- pour cet objet, le versement des subventions s'étalera vraisemblablement encore sur les quatre prochaines années. D'ici là, le Conseil communal, planchera sur un nouveau projet de soutien adapté aux besoins actuels. Attention, un chantier qui n'aurait pas débuté trois ans après son autorisation, perdrait alors ses subventions.

Je remercie la commission en place pour le travail réalisé jusqu'à présent. En guise de conclusion, le Conseil communal est ravi du plébiscite et du succès de cette aide à la population chalaisarde.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

**Elisabeth Perruchoud,
conseillère communale**

BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2011

Budget de fonctionnement

Le budget 2011 a été établi avec le souci de maintenir une marge d'autofinancement suffisante pour faire face aux investissements ordinaires obligatoires pour maintenir les infrastructures de notre commune. Les variations des dépenses et des recettes se compensent et en conséquence, la marge d'autofinancement demeure pratiquement identique à celle attendue pour 2010.

Pris poste par poste, les écarts les plus importants entre les budgets 2010 et 2011 s'expliquent de la manière suivante:

012 Exécutif - La manière d'imputer les charges sociales et les frais de représentation explique la différence.

Une augmentation de la rémunération des membres du conseil de 3% a été prévue au budget.

100 Cadastre - Il est prévu de changer le mode de facturation des frais de géomètre pour le relevé des nouvelles constructions. Ainsi, le montant correspondant n'apparaît plus dans le budget, ni dans les dépenses, ni dans les recettes.

211 Cycle d'orientation - La facture de l'Etat du Valais concernant le traitement des enseignants est de 24% supérieure à celle attendue pour 2010.

541 Garderie et crèche - Les frais de fonctionnement de la crèche augmentent de 12%.

Cette augmentation est liée à l'augmentation de la fréquentation de la crèche.

620 Entretien des routes communales - Les frais de déneigement et de salage ont été revus à la hausse en fonction des chiffres de ces dernières années.

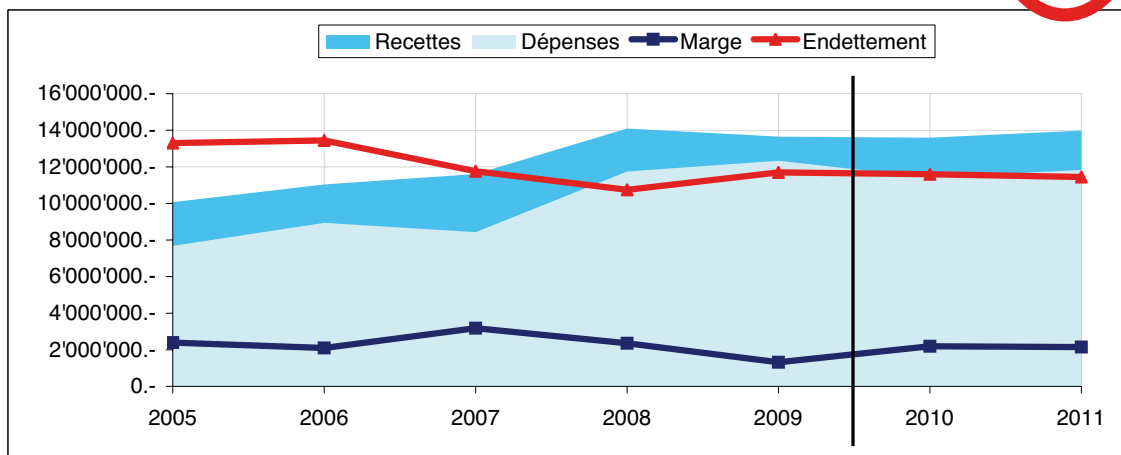
710 Eaux usées - L'augmentation de ce poste est due aux amortissements ordinaires.

800 Agriculture - L'exercice 2010 prévoyait une subvention extraordinaire pour la réfection de l'adduction des eaux aux Ziettes. Rien de tel n'est prévu pour 2011.

940 Intérêts - La réduction des dettes à court terme entraîne une diminution des charges d'intérêts.

Evolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de la dette

	Comptes					Budgets	
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses	7'676'021.-	8'938'282.-	8'429'344.-	11'744'641.-	12'330'500.-	11'407'211.-	11'829'009.-
Recettes	10'067'339.-	11'033'431.-	11'611'890.-	14'097'758.-	13'648'141.-	13'596'331.-	13'977'973.-
Marge	2'391'318.-	2'095'149.-	3'182'546.-	2'353'116.-	1'317'641.-	2'189'120.-	2'148'964.-
Endettement	13'301'703.-	13'443'023.-	11'758'495.-	10'742'031.-	11'692'987.-	11'595'867.-	11'446'528.-



BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2011

L'augmentation des recettes est évidemment liée aux taxes et aux impôts qui ont été estimés sur la base des comptes précédents.

En conséquence, le budget qui vous est soumis dégage une marge d'autofinancement de 2,15 millions de francs. Les recettes atteignent 14 millions de francs et les dépenses 11,85 millions de francs. Les amortissements ordinaires s'élèvent à 1,75 millions de francs. Le budget de l'exercice dégage un bénéfice de Fr. 380'000 .-



> Les travaux de construction du nouveau columbarium vont durer jusqu'en 2011.

Compte de fonctionnement

2011

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	11'829'009.00
Revenus financiers	fr.	13'977'973.00
Marge d'autofinancement	fr.	2'148'964.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	fr.	2'148'964.00
Amortissements ordinaires	fr.	1'769'000.00
Amortissements complémentaires	fr.	-
Amortissement du découvert au bilan	fr.	-
Excédent de charges	fr.	379'964.00

Compte des investissements

Dépenses	fr.	2'314'525.00
Recettes	fr.	314'900.00
Investissements nets	fr.	1'999'625.00

Financement

Marge d'autofinancement	fr.	2'148'964.00
Investissements nets	fr.	1'999'625.00
Excédent de financement	fr.	149'339.00

BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2011

Compte de fonctionnement selon les tâches	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	877'360.00	98'100.00	855'280.00	94'200.00	854'444.98	109'384.60
Sécurité publique	532'135.00	158'800.00	574'595.00	217'800.00	680'598.30	205'068.00
Enseignement et formation	4742'703.00	2'231'763.00	4'377'813.00	2'148'491.00	4'101'316.40	1'969'288.50
Culture, loisirs et culte	832'780.00	73'720.00	849'580.00	65'600.00	823'971.70	50'503.20
Santé	154'600.00	-	151'600.00	-	138'351.00	-
Prévoyance sociale	1'129'600.00	10'700.00	1'117'900.00	10'700.00	1'145'735.90	10'811.40
Trafic	1'690'300.00	118'900.00	1'587'900.00	118'900.00	2'024'578.13	83'372.65
Protection et aménagement de l'environnement	2'526'500.00	2'060'000.00	2'424'700.00	1'940'000.00	2'766'866.58	2'114'487.90
Economie publique, yc services industriels	256'600.00	123'300.00	293'912.00	123'300.00	310'709.90	177'349.20
Finances et impôts	855'431.00	9'102'690.00	917'431.00	8'877'340.00	1'189'636.92	8'927'875.72
Total des charges et des revenus	13'598'009.00	13'977'973.00	13'150'711.00	13'596'331.00	14'036'209.81	13'648'141.17
Excédent de charges		-		-		388'068.64
Excédent de revenus	379'964.00		445'620.00		-	



> Le château de Réchy, magnifiquement restauré, est aujourd'hui le siège de la nouvelle association Art Pluriels

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	877'360	98'100	855'280	94'200	854'444.98	109'384.60
012	Exécutif	161'800		146'580		145'275.80	
020	Administration des finances et contrib.	183'400		190'800		189'132.95	
029	Administration générale, divers	483'160	98'100	472'200	94'200	466'500.63	109'384.60
098	Tâches non ventilées	49'000		45'700		53'535.60	
1	Sécurité publique	532'135	158'800	574'595	217'800	680'598.30	205'068.00
100	Cadastre	103'500	27'000	127'500	54'000	155'537.15	40'773.10
101	Justice divers						3'000.00
102	Police de l'habitant et étrangers	96'500	45'000	105'800	57'000	97'519.00	44'037.50
113	Corps de police locale	162'700	10'000	156'000	10'000	143'396.90	12'583.45
122	Chambre pupillaire	9'400		7'400		9'465.95	
140	Police du feu	63'035	45'300	59'295	45'300	83'311.05	53'483.45
150	Administration	5'000		5'000		5'000.00	
160	Protection civile	28'500	31'500	35'400	51'500	107'998.25	51'190.50
198	Tâches non ventilées	63'500		78'200		65'000.00	
2	Enseignement et formation	4'742'703	2'231'763	4'377'813	2'148'491	4'101'316.40	1'969'288.50
210	Ecole primaire	2'675'000	1'365'585	2'547'642	1'282'328	2'453'668.25	1'136'733.50
211	Ecole secondaire - Cycle d'orientation	1'671'103	866'178	1'421'771	866'163	1'394'329.80	832'555.00
220	Ecoles spécialisées	21'400		21'400		17'520.00	
239	Autres tâches formation professionnelle	28'000		26'000		8'463.35	
260	Hautes écoles spécialisées	17'200				7'335.00	
298	Tâches non ventilées	330'000		361'000		220'000.00	
3	Culture, loisirs et culte	832'780	73'720	849'580	65'600	823'971.70	50'503.20
300	Bibliothèque	111'200	18'000	110'000	18'000	98'873.80	12'075.00
303	Sociétés locales	74'600		73'600		69'622.50	
309	Autres tâches culturelles	90'800	25'000	95'100	25'000	90'724.70	25'000.00
330	Parcs publics et chemins pédestres	65'100	4'600	66'200	2'000	73'948.25	3'548.20
340	Sports	127'500	26'120	124'000	20'600	95'467.15	9'880.00
390	Eglise catholique romaine	160'000		160'000		162'392.55	
391	Eglise réformée évangélique	13'580		13'580		13'860.00	
398	Tâches non ventilées	190'000		207'100		219'082.75	
4	Santé	154'600		151'600		138'351.00	
440	Centre médico-social régional	99'000		96'000		86'806.15	
460	Prophylaxie dentaire	50'000		50'000		48'646.85	
5	Prévoyance sociale	1'129'600	10'700	1'117'900	10'700	1'145'735.90	10'811.40
500	Agence AVS	17'900	10'700	15'300	10'700	15'711.00	10'811.40
520	Assurance maladie	326'200		325'000		317'696.90	
530	Prestations complémentaires AVS et AI	144'000		138'000		144'061.80	
541	Garderie d'enfants, crèches	256'800		231'500		257'165.25	
550	Handicapés	231'000		230'800		225'222.20	
580	Aide sociale individuelle	115'600		114'200		123'457.10	
582	Fonds cantonal pour l'emploi	38'100		38'100		37'421.65	
598	Report des investissements			25'000		25'000.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Trafic	1'690'300	118'900	1'587'900	118'900	2'024'578.13	83'372.65
610	Routes cantonales	168'000		153'000		219'579.05	
620	Réseau des routes communales	566'300	1'200	516'300	1'200	752'054.88	1'274.70
621	Parkings et places de stationnement	3'000	28'700	3'000	28'700	3'805.35	19'917.30
622	Ateliers	30'000		48'000		136'595.25	
650	Entreprises de trafic régional	39'000		36'000		39'195.40	
651	Entreprises de trafic local	16'000		19'000		14'153.75	
698	Autres tâches relatives au trafic	868'000	89'000	812'600	89'000	859'194.45	62'180.65
7	Protection et aménag. de l'environnement	2'526'500	2'060'000	2'424'700	1'940'000	2'766'866.58	2'114'487.90
700	Approv. et alimentation en eau potable	898'250	690'000	861'650	645'000	862'482.70	683'786.15
710	Assainissement des eaux usées	261'100	610'000	230'300	570'000	356'801.34	609'530.85
711	Station d'épuration des eaux usées	320'000		335'000		334'121.40	
720	Traitement des déchets	538'350	690'000	530'550	645'000	609'001.89	688'520.20
721	Usine d'incinération des déchets	196'000		191'400		207'120.90	
740	Cimetières, crématoires et columbariums	11'000	2'000	11'000	2'000	5'810.30	100.00
750	Correction des eaux	20'000	8'000	20'000	8'000	19'290.15	40'868.70
790	Aménagement du territoire	61'800	60'000	68'800	70'000	66'841.05	91'682.00
792	Construction de logements	100'000		100'000		135'809.00	
798	Tâches non ventilées	120'000		76'000		169'587.85	
8	Economie publique	256'600	123'300	293'912	123'300	310'709.90	177'349.20
800	Agriculture	32'000	28'300	54'912	28'300	41'949.00	51'253.85
801	Irrigation	4'000		4'000		4'347.00	
810	Sylviculture	1'000		1'000		1'161.10	
830	Société de développement	182'000	95'000	182'000	95'000	188'912.60	116'099.35
839	Autres sociétés						9'996.00
840	Industrie, artisanat et commerce	37'600		43'600		38'022.50	
898	Tâches non ventilées			8'400		36'317.70	
9	Finances et impôts	855'431	9'102'690	917'431	8'877'340	1'189'636.92	8'927'875.72
900	Impôts personnes physiques	119'000	7'808'850	120'000	7'586'500	169'752.15	7'539'221.50
901	Impôts personnes morales		460'000		427'000	437'079.15	566'613.15
920	Péréquation financière	58'931		58'931		58'931.40	100'000.00
940	Intérêts	567'000	578'500	634'500	578'500	532'894.07	487'845.87
942	Immeubles du patrimoine financier	5'000	35'640	4'000	35'640	5'127.10	38'200.00
943	Domaines		172'000		172'000		138'646.50
998	Tâches non ventilées	90'000		90'000		-28'745.05	



> La rue Centrale de Chalais s'est embellie...

BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2011

Budget des investissements

Après avoir réalisé l'amélioration du centre du village de Chalais, le Conseil a choisi de consacrer l'essentiel du budget 2011 à résoudre des problèmes récurrents liés aux réseaux souterrains et à finaliser des dossiers qui attendent depuis plusieurs années.

Ainsi, en 2011, le Conseil souhaite:

- terminer la première étape de l'aménagement du cimetière et la construction de la déchetterie intercommunale des Etreys;
- mettre en œuvre certaines mesures visant à modérer le trafic dans les rues de nos villages;
- réaliser les travaux de réfection

de la route forestière entre la baraque du Bisse et Sigeroulaz pour permettre l'entretien de la forêt protectrice;

- entamer le processus de mise en conformité de l'éclairage public en vue d'éliminer les ampoules prochainement interdites et d'économiser de l'énergie;
- poursuivre les travaux d'amélioration des réseaux souterrains d'eau potable, d'égout et d'eaux claires, afin d'éliminer les fuites, de diminuer la quantité d'eaux claires amenée à la step et d'augmenter la sécurité de l'approvisionnement et de la distribution;
- d'aménager un gîte touristique dans le module Nord

du Creux-du-Lavioz afin d'en augmenter l'attrait touristique, d'améliorer la rentabilité et de doter Vercorin de quelques lits marchands supplémentaires.

Les dépenses d'investissements représentent la somme de 2,3 millions de francs et les recettes s'élèvent à Fr. 315'000.-. Le montant des investissements nets atteint donc 2 millions de francs. La marge d'autofinancement de 2,15 millions de francs couvre ces investissements nets et l'excédent de financement de Fr. 150'000.- permettra de réduire la dette communale. A fin 2011, cette dernière devrait s'établir à environ 11,5 millions de francs.

Budget des investissements		Rubrique	Montant	2011
Autorité générale	0	Dépenses		
		Recettes		
Sécurité publique	1	Dépenses		
		Recettes		
Enseignement et formation	2	Dépenses		
		Recettes		
Culture, loisirs et culte	3	Dépenses		95'000.-
		Recettes		
Santé	4	Dépenses		
		Recettes		
Prévoyance sociale	5	Dépenses		
		Recettes		
Trafic	6	Dépenses		1'035'525.-
		Recettes		-234'900.-
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égout, déchets	7	Dépenses		1'184'000.-
		Recettes		-80'000.-
Economie publique et services industriels	8	Dépenses		
		Recettes		
Finances et impôts	9	Dépenses		
		Recettes		
Investissements bruts				2'314'525.-
Recettes brutes				-314'900.-
Investissements nets				1'999'625.-

Rouge Suite de projets antérieurs
Bleu Report total ou partiel du budget précédent

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2011

Budget des investissements			Rubrique	Montant	2011
Investissements d'intérêt général			Dépenses		1'074'000.-
			Recettes		-218'000.-
Achats de terrains		7	200'000.-		200'000.-
Taxes des services publics	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'eau	7	-40'000.-		-40'000.-
	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'égouts	7	-40'000.-		-40'000.-
Routes cantonales	Participation communale à la réfection des routes cantonales	6	250'000.-		250'000.-
Cimetière	Démantèlement du columbarium et d'un espace pour mini tombes	7	15'000.-		15'000.-
Déchetterie intercommunale des Etreys	Construction d'une nouvelle déchetterie avec les communes de Sierre et de Grône	7	390'000.-		110'000.-
Rtes communales de Chalais et de Réchy	Mise en oeuvre du concept de modération du trafic	6	50'000.-		50'000.-
Bisse des Marais	Evacuation des eaux claires	7	745'000.-		45'000.-
Rte baraque du Bisse	Réfection de la route forestière	6	350'000.-		230'000.-
	Subvention cantonale	6	-210'000.-		-138'000.-
Vallon de Réchy	Réalisation de l'ouvrage de sortie d'eau	7	100'000.-		100'000.-
Vallon de Réchy	Etude de la relocalisation de la prise d'eau provisoire	7	9'000.-		9'000.-
Eclairage public	Amélioration et mise en conformité de l'éclairage public	6	50'000.-		50'000.-
Carte des dangers	Mesures de protection	7	400'000.-		15'000.-
Chalais			Dépenses		391'200.-
			Recettes		-96'900.-
Rue des Harroz	Réfection de la chaussée sur 330m	6	143'000.-		143'000.-
	Récupération des eaux claires sur 330m	7	77'000.-		77'000.-
Impasse des Marolli	Construction de 170m de route	6	129'200.-		51'200.-
	Participation des tiers	6	96'900.-		-96'900.-
Rte de l'Eglise	Remplacement des conduites d'eau et d'égouts et évacuation des eaux claires // avec Siesa gaz	6	100'000.-		100'000.-
Espace Bozon	Sono terrains Ouest et Est buvette	3	20'000.-		20'000.-
Réchy			Dépenses		695'325.-
			Recettes		
Rte de la Rèche, Réchy	Bouclage du réseau d'eau sur 200m, yc pose conduite d'égout et évacuation des eaux claires, aménag. rte et mise sous tuyaux du bisse	7	237'000.-		237'000.-
Rue de la Pharmacie	Réfection de la chaussée	6	29'000.-		29'000.-
	Remplacement des conduites d'égout et d'eau et pose d'une conduite d'eaux claires	7	43'000.-		43'000.-
Ch. des Clous	Finition de la superstructure de la route	6	56'325.-		56'325.-
	Evacuation des eaux claires et prolongement des conduites d'égout et d'eau potable	7	27'000.-		27'000.-
Rte de Grône	Remplacement des conduites d'eau et d'égout du croisement avec la rue de Galley au croisement avec la rue du Pichiou	7	117'000.-		117'000.-
Ch. de l'Erzeret et impasse de la Combache	Bouclage conduite d'eau et remplacement conduite d'égout en // avec la pose d'une conduite de gaz par Sierre-Energie	7	120'000.-		120'000.-
	Réfection partielle de la chaussée	6	66'000.-		66'000.-
Briey			Dépenses		
			Recettes		
Vercorin			Dépenses		154'000.-
			Recettes		
Orzival	Construction d'une rue d'accès à l'hostellerie d'Orzival	6	30'000.-		10'000.-
	Pose des conduites industrielles	7	17'000.-		
Rte de la Poste	Remplacement de la conduite d'eaux claires depuis l'arrêt postal jusqu'au croisement avec le ch. de Tracuit	7	54'000.-		54'000.-
Creux-du-Lavioz	Aménagement d'un gîte dans le module NORD et amélioration du module SUD	3	75'000.-		75'000.-
Les Lagettes (sous l'église)	Evacuation des eaux claires en // avec travaux privés	7	35'000.-		15'000.-

PLAN FINANCIER QUADRIENNAL

Conformément à la loi sur les communes, le Conseil communal tient à jour le plan financier quadriennal. Le budget prévisionnel de fonctionnement a été calculé en tenant compte de l'évolution des dépenses et des recettes depuis l'année 2000 jusqu'à ce jour. L'analyse, pour les années 2012 à 2015, permet de prévoir une progression moyenne des dépenses et des recettes de 2,6%. La marge d'autofinancement quant à elle

se stabilise aux environs de 2,15 millions de francs.

Le budget prévisionnel tient compte des investissements ordinaires. Ceux-ci sont couverts par la marge d'autofinancement. Cette planification, sur quatre ans, traduit la volonté du Conseil communal

- de favoriser l'établissement de nouveaux habitants, en équipant les zones en cours de remembrement;
- de régler le problème de

la circulation dans le village de Vercorin, par des aménagements structurels et des mesures d'accompagnement adéquates;

- de ne pas charger le budget ordinaire afin de conserver sa capacité à investir dans des projets extraordinaires indispensables pour l'avenir économique de la commune.

Alain Perruchoud,
président

Plan quadriennal

	Budget prévisionnel			
	2012	2013	2014	2015
Dépenses	12'186'000.-	12'543'000.-	12'899'000.-	13'256'000.-
Recettes	14'335'000.-	14'691'000.-	15'048'000.-	15'404'000.-
Marge	2'149'000.-	2'149'000.-	2'148'000.-	2'148'000.-
Endettement	11'028'000.-	10'772'000.-	10'424'000.-	10'076'000.-
Fortune	3'198'000.-	3'569'000.-	3'937'000.-	4'303'000.-
Invest. nets	1'731'000.-	1'892'000.-	1'800'000.-	1'800'000.-

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Case postale 22
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
Fax 027 459 11 00
chalais@chalais.ch
www.chalais.ch

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Chalais
M. Alain DUBUIS

Déchetterie de Vercorin
M. Jean-Bernard DEVANTHERY

Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, pneus, frigos, ferraille et déchets végétaux.

	Été dès le 15 mars	Hiver dès le 15 novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h 13 h à 15 h	10 h à 12 h



*Joyeux Noël, bonnes fêtes de fin
d'année et meilleurs vœux pour 2011!*